

Pour les publications des ministères provinciaux de l'Agriculture, voir à l'index "Publications des gouvernements provinciaux."

Sous-section 3.—Établissements agricoles d'expérimentation fédéraux et provinciaux.

Entre toutes les contributions des gouvernements canadiens au développement de l'agriculture dans le pays, l'une des plus importantes est le maintien d'établissements agricoles d'expérimentation, où l'on se livre à des recherches et expériences sur l'alimentation des animaux, la culture des plantes et leur adaptation à des conditions climatiques anormales. Ces travaux ont déjà produit de remarquables fruits dont la création du blé Marquis est le plus frappant exemple. On peut ajouter que d'autres variétés nouvelles de blé, particulièrement le Garnet, également dues aux fermes expérimentales, peuvent, dans un avenir rapproché, remplacer le blé Marquis dans de vastes régions.

Parmi les problèmes résolus d'une manière satisfaisante et dont le bénéfice est définitivement acquis à l'agriculture canadienne, mentionnons ceux relatifs à la précocité des semailles, à la jachère, à l'usage du fumier de ferme, la valeur fertilisante du trèfle et l'introduction de trèfle et de graminées fourragères dûment adaptés. Le trèfle rouge et la luzerne entrent l'un et l'autre dans les assolements à la suite des efforts des fermiers pour obtenir des espèces résistantes, insensibles aux rigueurs de l'hiver. D'autres expériences sur des céréales dont la maturation serait plus hâtive et qui résisteraient à la sécheresse s'exécutent actuellement, chaque découverte nouvelle augmentant la superficie cultivable du Canada. On se préoccupe également de produire des arbres fruitiers résistant au gel destructeur des Provinces des Prairies. Toutes les innovations que l'on vient d'énumérer ont eu déjà un heureux effet sur l'agriculture canadienne; on verra ci-dessous un aperçu des travaux en cours tant dans les fermes et stations expérimentales fédérales que dans les stations et collèges agricoles des provinces.

(A) Fermes et stations expérimentales fédérales.

Ferme centrale et ses succursales.—Inauguré en 1886 par une loi du Parlement (49 Vict., chap. 23), le système des Fermes Expérimentales de la Puissance fut, tout d'abord, constitué par la ferme centrale d'Ottawa et ses quatre succursales: une à Nappan, Nouvelle-Écosse, pour les Provinces Maritimes; une à Brandon, pour le Manitoba; une à Indian Head, pour les Territoires du Nord-Ouest et une autre à Agassiz, pour la Colombie Britannique.

Le rapide développement du Canada a nécessité une augmentation correspondante du nombre de ces fermes et stations.¹ Il y en a maintenant 27, y compris un établissement expérimental pour l'élevage du renard, ayant une superficie totale de 14,567·7 acres, au lieu des 3,472 acres que mesuraient les cinq fermes originaires. Le tableau suivant est une nomenclature de ces établissements, de leur étendue et de la date de leur fondation.